

RAPPORT N°4

.....

**OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES 2019**

M. le Président propose, au titre de l'article 1612-1 du CGCT, d'adopter des ouvertures de crédits suivantes afin de régler les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019.

I. BUDGET PRINCIPAL

OPERATION 119

HABITER MIEUX

Subventions aux particuliers : + 4 000 € au 20422

OPERATION 182

ACQUISITION DE VEHICULES RAMASSAGE OM

Publicité marché : + 2 000 € au 2182

OPERATION 185

EQUIPEMENT DE COLLECTES ET DE DECHETTERIES

Publicité marché : + 2 000 € au 2188

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- d'approuver les ouvertures de crédits présentées ci-dessus ;
- d'autoriser le mandatement des dépenses d'investissement 2019 dans la limite des crédits ci-dessus mentionnés et ce, avant le vote du budget primitif.